

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES : ÊTES-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

**En 2024, les élections européennes auront lieu le 9 juin. Afin de pouvoir voter, vous devrez impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 3 mai 2024.**



## **Rassemblez les documents nécessaires**

Préparez les documents justificatifs requis. Cela peut inclure une pièce d'identité, un passeport ou tout autre document officiel prouvant votre nationalité et votre résidence.

## **Inscrivez-vous**

Le service accueil vous recevra en mairie, aux heures d'ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 17h - mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h. Présentez vos pièces d'identités / justificatifs de domicile et remplissez le formulaire d'inscription. Vous pouvez également vous inscrire en ligne via le portail officiel dédié aux élections sur [service-public.fr](https://service-public.fr).

## **Vérifiez votre inscription**

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez une confirmation par courrier ou par e-mail. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans les délais prévus, contactez les services électoraux pour vous assurer que votre inscription a bien été traitée avec succès.

Liens utiles

[Vous êtes déjà inscrit ? Vérifiez votre situation électorale !](#)

Contact

Mairie de Luzarches

Service élections

Accueil du public : lundi et jeudi de 14h à 17h - mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h

Tél. : 01 30 29 54 54

